

Déclaration Suisse, Point d'ordre du jour 11ii (Vérificateur externe des comptes), 26.09.2018

Monsieur le président,

La délégation suisse remercie le Vérificateur indépendant des comptes pour son **rapport concernant l'exercice 2017** de l'OMPI, ainsi que le Secrétariat pour les réponses fournies. Nous prenons note avec satisfaction que le Vérificateur indépendant a émis une opinion sans réserve concernant les états financiers et félicitons le Secrétariat de ce résultat.

Notre délégation remercie également le Vérificateur indépendant de son **rapport concernant l'audit de performance du système de Madrid**. A cet égard, la Suisse – en tant que membre de l'Union de Madrid – souhaite faire les trois observations suivantes :

Concernant les recommandations 4 à 7 ainsi que la recommandation 10, la Suisse salue les différentes démarches entreprises par le Bureau international visant à améliorer la qualité des services qu'il propose, que cela soit en relation directe avec le traitement des opérations dans le cadre du système de Madrid ou en lien avec les différents outils qu'il utilise et met à disposition des utilisateurs.

La Suisse soutient fortement la recommandation 8 qui stipule que la planification des ressources humaines doit se faire moyennant une stratégie à long-terme. Dans ce cadre, il sera important de trouver un équilibre approprié entre les ressources en personnel fixe et modulable. Nous constatons que quatre postes d'examineurs sont vacants en moyenne, et que le roulement de l'effectif modulable est élevé. Cela contribue à augmenter les coûts de formation, qui sont particulièrement élevés lorsqu'il s'agit de personnel non-permanent. Pour la Suisse, les qualifications et la fiabilité du personnel sont la clef pour la qualité de travail fournie par le système de Madrid.

Pour ce qui est de la recommandation 9, la Suisse tient à observer que les résultats de l'Union de Madrid montrent une tendance positive depuis 2012. Le résultat s'est amélioré de manière significative, passant graduellement d'un déficit de CHF 2 millions en 2012 à un surplus de 8 millions en 2015, le résultat en 2016 constituant un zéro rouge. Pour l'exercice 2018-19, un est par ailleurs prévu. La Suisse est donc de l'avis qu'il n'y pas de besoin d'augmenter les taxes. A cet égard, il convient non seulement de garder à l'esprit l'effet qu'une augmentation des taxes aurait sur l'adhésion de nouveaux membres au système de Madrid, mais également l'effet sur le nombre de dépôts provenant des Membres actuels. Les taxes doivent en effet rester à un niveau attractif, pour ne pas décourager les dépôts, particulièrement par des petites entreprises ou celles basées dans les pays à moindre revenu. Devant cette toile de fonds, la Suisse ne jugerait pas opportun d'envisager une hausse des taxes à ce stade.

Pour conclure, notre délégation tient également à remercier le Vérificateur indépendant de son **rapport sur l'audit de conformité des locaux et de la maintenance de l'OMPI**. Nous avons pris note des recommandations qui y sont contenues, ainsi que des réponses fournies par le Secrétariat.